



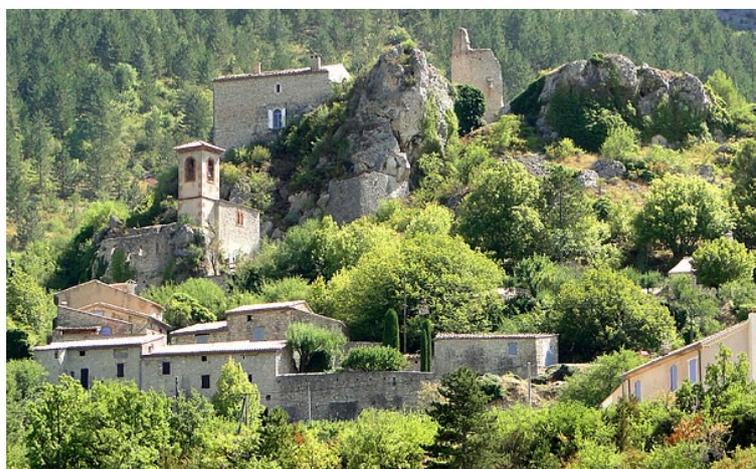
# SAHUNE INFOS

décembre 2018



# Sommaire

<b>Le mot du maire</b>	<b>p. 3</b>
<b>La vie communale</b>	<b>p. 4-5</b>
<b>Les travaux réalisés</b>	<b>p. 6-7</b>
<b>Le budget</b>	<b>p. 8</b>
<b>Les projets</b>	<b>p. 9</b>
<b>La vie des associations</b>	<b>p. 10</b>
<b>Le Parc à Sahune</b>	<b>p. 11</b>
<b>Agenda communal et infos pratiques</b>	<b>p. 12</b>



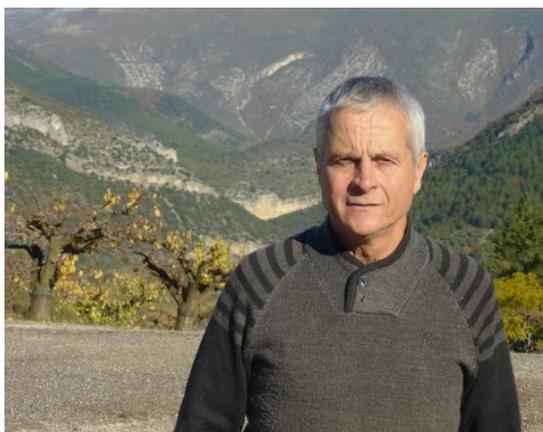
# Le mot du maire

Nous voici en fin de l'année 2018. Nous allons entrer dans la dernière partie de notre mandat municipal.

Deux projets importants devraient aboutir, le PLU qui a pris du retard pour études supplémentaires concernant les risques de chutes de pierres, et la construction d'un musée au vieux village, ou sera installé l'ancien moulin à huile de Sahune.

Seront également finalisés les divers schémas directeurs (eau potable, assainissement, eau pluviale).

Devant les contraintes administratives et les études obligatoires, tous les projets prennent du retard. Il est difficile de prévoir leur aboutissement.



Le siège du Parc naturel régional des Baronnies provençales déménagera certainement dans le courant de l'année 2019 dans ses nouveaux locaux situés à la zone artisanale. De ce fait tout un étage du bâtiment de la mairie sera disponible. La municipalité espère pouvoir relouer ces bureaux sans modification du bâtiment.

Un nouveau commerce devrait voir le jour avant l'été. Il s'agit d'un bistrot à tartines, avec plats du jour dont les produits seront de provenance locale. Je souhaite à Olivier Bordoy la réussite à son projet, qui apportera un plus à la vie du village.

L'année 2018 a été marquée par la réforme de la taxe d'habitation, certains d'entre vous ont pu voir leur impôt baisser. De son côté, le conseil municipal, n'a pas souhaité augmenter les taux d'impositions communaux.

Cependant vous avez pu voir apparaître une nouvelle colonne sur votre taxe foncière dénommée Gemapi (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations), qui est une compétence de la communauté de communes, qui fait l'objet d'un nouveau taux d'imposition pour les taxes foncières et d'habitation.

Dans les écoles, l'Observatoire de la qualité de l'air intérieur est venu dresser un état des lieux des expositions aux polluants de l'air pour évaluer et gérer les risques sanitaires associés. Des capteurs ont été installés et deux périodes de prélèvements, en mars et septembre, ont permis de constater une bonne qualité de l'air.

Du côté des agents communaux, suite à la retraite de Francine Marcou au mois de mars, un nouvel agent d'entretien a été recruté en la personne de Michèle Bonin.

En début d'année, en prévision de la future retraite de Jean-Michel Marcou, le conseil municipal envisage de recruter un nouvel agent technique pour qu'il puisse se former pendant au moins une année en binôme. Un appel à candidature sera lancé en temps voulu.

Sur le plan de l'agriculture, un grand nombre d'exploitations des Baronnies ont subi des pertes de récoltes sur fruits importantes, dues aux intempéries notamment le gel et la grêle.

Beaucoup se trouvent ainsi en difficulté financière et c'est toute l'économie des Baronnies qui est impactée. Je souhaite que la récolte d'olives qui est en cours redonne un peu le moral aux agriculteurs.

Dans les années à venir, la gestion de l'eau potable, l'irrigation, les énergies renouvelables, le réchauffement climatique seront des facteurs déterminants. Nous devons d'ores et déjà nous préparer à cette évolution et nous sentir tous responsables.

Pour l'heure, je vous donne rendez-vous le dimanche 6 janvier 2019 à 17h30. Ce sera pour les membres du conseil municipal et moi-même l'occasion de vous adresser nos vœux.

Je vous souhaite de passer d'excellentes fêtes de fin d'années. Qu'elles soient des moments de joie, de partage et de surprises.



# La vie communale

## Le recensement

Dans les communes de moins de 10 000 habitants, un recensement de la population a lieu tous les 5 ans. En 2019, la commune sera concernée. Le conseil municipal a nommé un agent recenseur et vous demande de lui réserver le meilleur accueil. Il se déplacera à votre domicile entre le 17 janvier et le 16 février 2019.

Le recensement détermine la population officielle des communes. De ces chiffres, découle la participation de l'Etat au budget communal.

## Les écoles

Le Sivos intercommunal regroupe les enfants de cinq communes (Sahune, Montréal-les-Sources, Villeperdrix, Curnier, et Montaulieu) dans trois écoles.

Les effectifs sont en légère baisse cette année, suite à l'entrée en 6ème des 10 CM2 et le départ de plusieurs familles. Ce qui porte le total d'élèves dans les trois écoles du regroupement à près de 50.

Les maternelles (1 TPS, 5 PS, 8 MS, 6 GS), à l'école de Sahune (village) sont encadrés par Sylvie Perrin et les Atsem Odile Bourgeaud et Isabelle Bertrand. L'enseignante en charge du cycle 2 (9 CP, 8 CE1) à Curnier est Nathalie Bruas. En cycle 2/3 au vieux village (3 CE2, 2 CM1, 6 CM 2), c'est Fabien Vermandel qui a en charge la classe.

Concernant les rythmes scolaires, et après une demande refusée en 2017, les 3 écoles du RPI ont pu revenir à la semaine des 4 jours à la rentrée de septembre.

A la cantine, les repas sont préparés par Sandra Brunel. Elle est assistée d'une nouvelle employée, Murielle Loiselet, qui remplace Christine Marie depuis début novembre.



## L'état civil

### Naissances

Lucas Jouve,  
le 13 février  
Alicia Bompard,  
le 11 juin  
Ihlys Eyraud Drouet,  
Le 26 octobre

### Parrainage républicain

Moira Bordoy,  
le 5 août

### Mariages

Sandra Puget et Franck Tétart,  
le 5 mai  
Isabelle Beudard et Laurent Chenaut,  
le 18 août  
Béatrice André et Christophe Clément,  
le 29 septembre  
Corinne Schockaert et Eric Viallet,  
le 29 septembre

### Décès

François Defaux,  
le 13 février  
Suzanne Garnero,  
le 9 mai  
Etienne Schuppe,  
le 10 juin

## Les tarifs de l'eau et des raccordements en 2018

Abonnement eau : 100€

Consommation eau : 1€/ m3

Abonnement assainissement : 60€

Consommation eau assainie : 1.75€/ m3

Raccordement réseau collectif assainissement : 3000€

Raccordement avec pompe de relevage : 2000€

Raccordement eau potable : 500€

## Les agents municipaux

La commune compte sept employés : Cécile et Ginette sont les secrétaires de mairie, Béatrice et Chantal gèrent l'agence postale, Edwige est aux archives et Jean-Michel est l'ouvrier qui gère les travaux extérieurs et la maintenance des bâtiments communaux.

En mars, Francine, qui était l'agent d'entretien de la commune depuis novembre 2000, a fait valoir ses droits à la retraite. Elle s'occupait également des locaux du PNR des Baronnies provençales. La commune l'a chaleureusement remerciée pour son travail à l'occasion d'un pot de départ.

Elle a été remplacée par Michelle Bonin, employée par le PNR et mise à disposition de la commune.



## Le tri des déchets

Le tri et la revalorisation des déchets ont été instaurés sur notre territoire il y a près de 20 ans. Pourtant, notre ouvrier communal remarque encore trop fréquemment des incivilités et manquements à ces règles simples.

Voici donc un petit rappel :



Ordures ménagères en sac



Récipients et bouteilles en verre



Emballages en carton  
Récipients et flacons en plastique



Papier, journaux, magazines et prospectus

# Les travaux réalisés

## Les travaux de la place

Les travaux de rénovation de la place ont été réalisés en 4 tranches, entre l'été 2016 et l'été 2018 pour un montant total de 148 621€ HT, financés à hauteur de 14 175€ par la Région et 72 013€ du Département. Les travaux successifs ont consisté en un arrachage de la haie qui bordait la descente de la place, la pose d'un garde-corps, la réfection de la placette qui surplombe la place, la réfection du podium (toiture, crépis, habillage en pierre), la construction de nouvelles toilettes publiques avec accessibilité PMR et d'une buvette permanente, la rénovation de la bascule et du cabanon attenant, l'installation d'une nouvelle fontaine, de gros pots de fleurs et d'un banc circulaire autour du platane central, la réalisation d'un crépis sur les murs encadrant la place et l'installation d'une rampe en métal sur l'escalier d'accès à la place. Enfin, dans le cadre du programme annuel de voirie, la communauté de communes a pris en charge la réfection du revêtement avec la pose d'un nouvel enrobé.

Fin octobre, la commune et les responsables du Sded avaient organisé une double inauguration.

C'est ainsi que la borne de rechargement pour véhicules électriques (installée début 2017) et la place du village rénovée ont été inaugurées en présence de la sous-préfète Christine Bonnard, du maire Marc Bompard, du président du Sded et sénateur honoraire Jean Besson, de la sénatrice Marie-Pierre Monier, de la conseillère départementale Pascale Rochas, du directeur du syndicat mixte du PNR des Baronnies Provençales Lionel Tardy et du directeur de la communication du Sded Laurent Chareyre.



## Le schéma directeur de l'assainissement

Le schéma directeur de l'assainissement (SDA) est en pleine mise à jour suite à la création de la station et en vue de la révision du PLU. Pour ce faire, les services du département en tant qu'assistant à maîtrise d'ouvrage et le cabinet d'études Merlin avaient été mandatés.

Diverses nouvelles zones d'assainissement collectif éventuelles ont été étudiées et chiffrées et plusieurs quartiers ont été soumis à des études de sol pour évaluer leur aptitude à l'assainissement. Selon les résultats de ces sondages et au vu des éléments techniques et financiers apportés par les techniciens, en particulier, l'annonce de l'arrêt des financements pour le traitement des eaux usées de la part de l'Agence de l'eau et la nouvelle politique du département de ne plus favoriser le « tout collectif » mais de donner priorité à l'aménagement des seules zones en urgence environnementale, notamment inondables, au regard également de l'impact d'importants nouveaux travaux sur le prix de l'eau, il a été décidé de porter au nouveau SDA comme seule zone d'assainissement collectif future le quartier du Moulin déjà recensé dans le précédent schéma en zone d'urgence environnementale à traiter en priorité.

La dernière étape est la mise à l'enquête publique de ce schéma dès que les autorités environnementales (Dreal) auront donné leur avis.

## Le schéma directeur de l'eau

Toujours sous assistance de maîtrise d'ouvrage du département et, cette fois-ci avec le cabinet d'études Naldeo, l'élaboration du schéma directeur de l'eau potable arrive à son terme.

Ce document recense les données communales relatives à l'eau potable (ressources, réservoirs, réseaux, vannes, branchements,...). Il est un outil indispensable à la gestion de l'eau potable. Il comprend également une partie de gestion des eaux pluviales. A ce jour, les constructions neuves et extensions de plus de 20m<sup>2</sup> doivent être équipées d'un système de stockage des eaux pluviales afin qu'elles soient restituées progressivement dans la nature.

## La nouvelle signalétique

A l'initiative de la CCBDP (communauté de communes des Baronnies en Drôme provençale), une nouvelle signalétique a récemment fait son apparition dans tous les villages du territoire. Ces panneaux indiquent les bâtiments publics, les hébergements de tourisme, les produits du terroir et les sites remarquables. A Sahune, c'est l'entreprise Lacroix qui est venue les installer en novembre.

La part communale pour ces travaux s'élève à 3000€ avec une subvention de l'Etat de 65%.



## Le muret de Reillane

Des travaux de réfection ont été réalisés cet automne à Reillane, sur le muret qui borde le sentier menant au vieux village. Une consolidation de cet ouvrage était nécessaire pour des raisons d'esthétique et de sécurité.

Elle a été réalisée par Julien David, maçon à Sahune; pour un montant de 10 500€, subventionné à 50% par le Département.



## L'accessibilité des lieux publics

Après la création d'une rampe d'accès à la maternelle en 2017, c'était au tour de la salle polyvalente de subir des aménagements pour améliorer l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

Le prolongement de la rampe d'accès, avec pentes conformes, pose d'enrobé, et un meilleur marquage au sol de la place de stationnement ont été réalisés à l'extérieur. Des modifications ont également été réalisées à l'intérieur avec un reconditionnement des sanitaires de la grande salle.

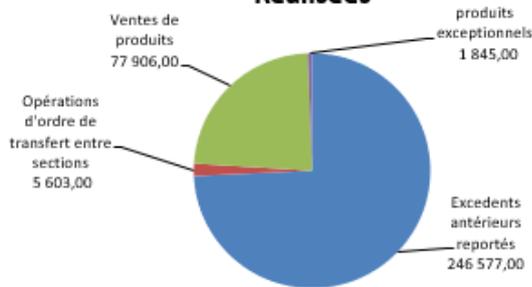
Un prolongement du bar sera également réalisé très prochainement avec partie basse pour accès PMR.



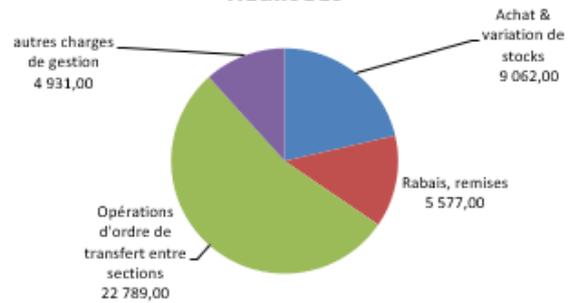
# Le budget

## Eau et assainissement

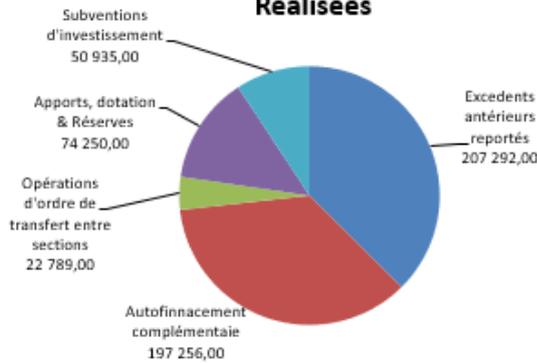
**Recettes de Fonctionnement Réalisées**



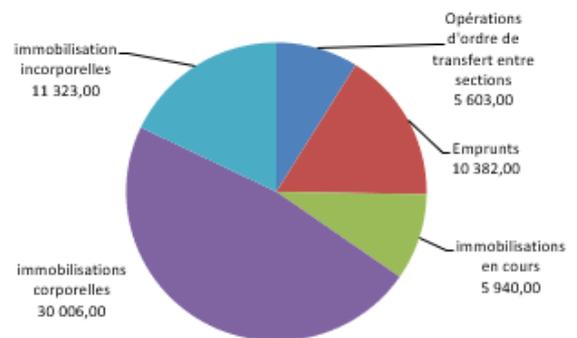
**Dépenses de Fonctionnement Réalisées**



**Recettes d'Investissement Réalisées**

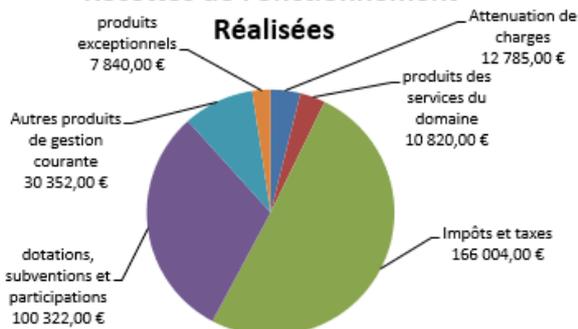


**Dépenses d'Investissement Réalisées**

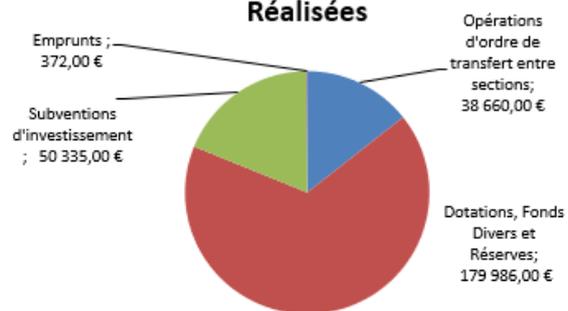


## Commune

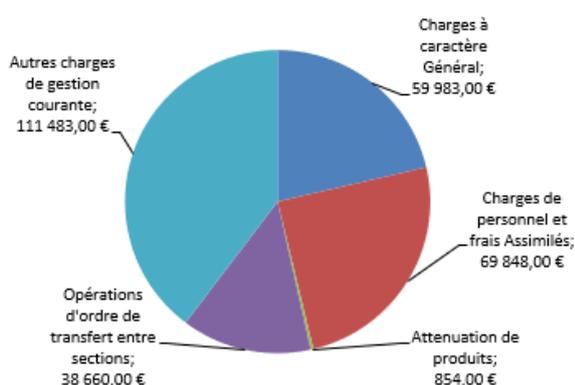
**Recettes de Fonctionnement Réalisées**



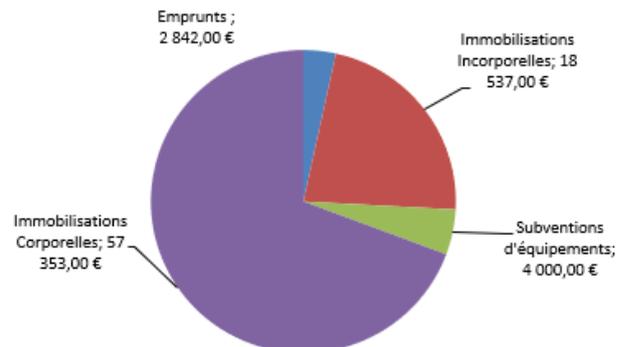
**Recettes d'Investissement Réalisées**



**Dépenses de Fonctionnement Réalisées**



**Dépenses d'Investissement Réalisées**



# Les projets

## Les travaux du cimetière

Des travaux d'aménagements, déjà inscrits au budget 2018, vont finalement être réalisés en 2019.

La haie de cyprès va être remplacée par des panneaux en composite et le sol des allées va être aménagé pour permettre une accessibilité aux personnes à mobilité réduite (PMR). La réfection des concessions et la création d'un jardin du souvenir pour dispersion des cendres sont également prévues.

Les marchés viennent d'être lancés et le choix des entreprises sera fait en début d'année.

## L'accessibilité au stade

Dans le cadre de l'aménagement des lieux publics aux PMR, des travaux vont être effectués au stade.

Un agrandissement des toilettes extérieures ainsi qu'une modification de la buvette avec création d'une banque basse sont nécessaires. Une place de parking sera également matérialisée.

## Les sanitaires de la maternelle

Un réagencement et une mise aux normes des sanitaires de la maternelle va être réalisé en 2019. Ces travaux seront en partie subventionnés par le Département.

Des travaux de plomberie, de peinture, de carrelage, de menuiserie et d'électricité sont notamment nécessaires.

## Le musée du vieux village

Un projet de création d'un musée en partenariat avec l'association des Amis du vieux Sahune est en réflexion depuis plusieurs années et devrait voir le jour en 2019.

L'idée de départ était de pouvoir exposer un vieux moulin, propriété de la commune, au cœur du vieux village.

Après la cession gracieuse à la commune par les différents propriétaires des parcelles situées sur l'emplacement du musée, des travaux de dégagement ont déjà été effectués l'année dernière sur 70m<sup>2</sup>.

Les travaux vont ensuite consister en une stabilisation et un renforcement des murs, puis en la création du bâtiment qui abritera le moulin.

Des demandes de subventions ont été faites au département et à la région qui financeront ce futur musée



# La vie des associations

## Les 40 ans de l'ASS

L'association sportive sahumaise a fêté ses 40 ans d'existence au printemps dernier.

Étaient présents Dominique Begnis, vice-président du district Grand Vacluse, Marie-Pierre Monier, sénatrice, Pierre Combes, conseiller départementale, Jean Besson, sénateur honoraire, Hervé Mariton, maire de Crest, Marc Bompard, maire de Sahune ainsi que plusieurs anciens joueurs professionnels.



Fondé en 1978, le club a été créé par une poignée d'amis mordus du ballon rond qui ont littéralement fabriqué le stade de leurs propres mains. Le lieu choisi à l'époque était un amas de buissons et de terre et appartenait à plusieurs propriétaires. Après le rachat par la commune de toutes les parcelles et un travail de longue haleine pour mettre le terrain en état, les entraînements et matches officiels ont pu débiter. A l'époque, l'équipe est parvenue à gravir jusqu'à trois divisions. À noter également que les premières années, les joueurs avaient pour vestiaire un bus ! Aujourd'hui, les choses ont bien changé. Les joueurs disposent de véritables vestiaires, les spectateurs de tribunes, et la pelouse, parfaitement entretenue, est en très bel état. Ce qui n'a pas changé en revanche, c'est la bonne ambiance et la belle entente qui règne au sein des trois équipes du club.

L'équipe U7 est engagée en championnat « plateaux » et s'entraîne chaque mercredi après-midi sous la houlette de Renaud et des deux Franck. Les seniors sont engagés en division 4 du district Grand Vacluse, et l'équipe de vétérans, créée il y a 11 ans par deux "anciens" du club, Gérard et Jérôme, dispute une fois par mois un match amical le vendredi soir contre d'autres vétérans de la région. En 40 ans, ce sont près de 200 licenciés qui ont foulé la pelouse du stade de la Buze. Et le club en compte actuellement une quarantaine. Sans jamais avoir fusionné avec un autre village, il se pourrait donc que l'ASS puisse être considérée comme l'un des plus petits clubs de France ! 5 présidents se sont succédé, Michel Serre, Gérard Schuppe, Gérard Bompard (21 ans de présidence), Firmin Bompard et Olivier Bordoy. Ils ont tous été honorés et remerciés par l'actuel président au moment des discours. Henri Graugnard a également salué le travail de Maurice Sortry, trésorier de l'association depuis 1978.

## Le comité foire

Les membres du comité se sont réunis en novembre à l'occasion de l'assemblée générale.

La présidente Sylvie Maurin a présenté un bilan des événements organisés au cours de l'année écoulée : concours de belote en février, diffusion de la finale de la coupe du monde, concert d'été au vieux village et bien sûr la foire traditionnelle fin août. Le bilan humain est satisfaisant car toutes ces manifestations ont rencontré le succès et le bilan financier est également bon car elles ont toutes été bénéficiaires.

Comme prévu, car elle l'avait annoncé à l'occasion de son discours lors de la dernière foire, la présidente a présenté sa démission. Après discussions et débats, aucun candidat n'a souhaité présenter sa candidature. Plusieurs solutions sont évoquées : la possibilité d'une co-présidence ou d'une gestion collégiale. Les membres du bureau envisagent également de contacter les anciens membres du comité des jeunes qui est en sommeil depuis 5 ans pour envisager un co-organisation de la foire.

La foire traditionnelle est un événement fort de la vie du village et du canton et le comité compte près d'une trentaine de bénévoles. Le conseil d'administration et la commune vont donc tout mettre en oeuvre pour trouver la meilleure solution.

En attendant une prochaine réunion pour élire un nouveau président, le bureau reste inchangé : Chantal Boredessoulles, trésorière, Olivier Brun, trésorier adjoint, Sylvie Maurin, présidente, Eric Viallet, vice-président, Laurent Drouet, secrétaire, Jennifer Mourre Bordoy, secrétaire adjointe.

Si vous êtes intéressé(e) pour rejoindre le comité, n'hésitez pas à contacter la mairie.

# Le Parc à Sahune

Ça bouge à la Plaine du Pont : va-et-vient de camions, grue en action... Les travaux de la Maison du Parc ont débuté. De jour en jour, le bâtiment prend forme et s'élève sur le terrain situé en contrebas de la route départementale. Les entreprises travaillent d'arrache-pied pour terminer les travaux du bâtiment à la fin de l'été 2019. Par la suite, ils embrayeront sur les travaux d'aménagement extérieur : réalisation de places de parking, aménagement du parvis et des abords de la Maison du Parc.

Ce projet ambitieux s'inscrit dans une démarche environnementale globale. Son but ? Valoriser les ressources et les savoir-faire locaux. Ce bâtiment à énergie positive est conçu pour atteindre d'excellentes performances thermiques (label BEPOS Effinergie 2013), pour produire de l'électricité par panneaux photovoltaïques, etc. La priorité est donnée aux matériaux et filières locales (Bois des Alpes , pierre de Sahune...).

C'est l'aboutissement d'une aventure humaine et architecturale ! Le groupement qui réalise les travaux rassemble des entreprises locales :

- Mandataire du groupement d'entreprises : ICARE développement de Montélier
- Atelier GRAF, atelier d'architectes de Nyons
- Gros œuvre : RODARI de Nyons
- Terrassement : BRUN TP de Sahune
- Charpente : SUD EST CHARPENTE de Cléon d'Andran
- Courant fort, courant faible, photovoltaïque : AVENIR RADIO,
- Plomberie : ANDRIOLLO de Saint Paul Trois Châteaux
- Assistant technique à maître d'ouvrage : GIRUS et ICAMO de Diemoz(69)
- Bureau de contrôle et coordonnateur SPS : ALPES CONTROLES de Valence

Conçu sur 3 niveaux, ce nouvel espace accueillera les agents du Parc pour qu'ils puissent mener à bien et dans de bonnes conditions les missions qui sont confiées aux Parcs naturels régionaux par le code de l'environnement (art R333-1). Un espace dédié à l'accueil du public sera réalisé au dernier niveau.

Sont prévus :

- 200 m<sup>2</sup> de bureaux,
- 100 m<sup>2</sup> de locaux communs,
- 210 m<sup>2</sup> d'espaces ouverts au public,
- 90 m<sup>2</sup> de locaux techniques.

Le bâtiment s'intégrera parfaitement dans le paysage des Baronnies provençales : les 2 niveaux inférieurs seront semi-enterrés et seul le 3<sup>ème</sup> niveau sera visible depuis la route départementale. Réalisé en ossature bois labellisé Pin des Alpes, isolation paille et bardage en douglas, ce dernier niveau accueillera les panneaux photovoltaïques en toiture qui permettront de produire la consommation électrique du bâtiment. C'est ici que sera aménagé, courant 2020, l'espace d'exposition où le public sera invité à découvrir les patrimoines culturels et naturels du Parc naturel régional des Baronnies provençales.

La commune de Sahune et les élus du Parc travaillent en étroite collaboration pour que les travaux se déroulent au mieux.



Élévation des murs au 2ème niveau



Vue en perspective du 3ème niveau, accueil du public

# Agenda communal

## Le village au fil de la semaine

Lundi :

20h30 : conseil municipal le 1er du mois

Mardi :

19 h : foot adultes

20h30 : chorale

Mercredi :

17h : foot enfants

Jeudi :

18h : gym douce

19h15 : gym tonique

Vendredi :

14h : Après-midi jeux Club du Renouveau

19h : foot adultes

Samedi:

Journée de travail au vieux village le 1er du mois

## Le village au fil de l'année

- 6 janvier 2019 : vœux du maire
- 27 janvier 2019 : ASS - US Saint Didier 2
- 2 février 2019 : concours de belote
- 10 février 2019 : ASS - US Bosquetaine 2
- 3 mars 2019 : ASS - US Caderousse 2
- 17 mars 2019 : ASS - AS Camaret 2
- 7 avril 2019 : ASS - AS Piolenc 2
- 28 avril 2019 : ASS - AS Rasteau 2
- 5 mai 2019 : ASS-Richerenches
- 8 mai 2019 : journée communale d'entretien
- 19 mai 2019 : ASS - JS Visan 2
- 27 juillet 2019 : fête du vieux village
- 24-25 août 2019 : foire traditionnelle

## Infos pratiques

**Mairie, 04 75 27 40 40 / [mairie.sahune@wanadoo.fr](mailto:mairie.sahune@wanadoo.fr) :**

**Lundi de 10h à 12h**

**Mardi de 16h à 18h**

**Vendredi de 10h à 12h**

**Agence postale, 04 75 27 40 00 :**

**Du lundi au vendredi de 13h30 à 15h40 (période hivernale)**

**Espace public numérique Aventic et Maison des services au public, [animation@aventic.org](mailto:animation@aventic.org)**

**06 25 23 56 01 – 06 14 86 45 36 :**

**Mardi de 9h30 à 12h30 et de 18h à 20h**

**Mercredi de 9h30 à 12h30**

**Vendredi de 14h à 17h**

**Déchetterie intercommunale de Nyons**

**Du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h**

**Plateforme de compostage de Rémuzat**

**- Horaires d'hiver (1er décembre au 31 mars) :**

**Les 1ers et les 3èmes mercredis et samedis du mois**

**Le mercredi de 14h à 17h et le samedi de 8h à 12h**

**- Horaires d'été (du 1er avril au 30 novembre) :**

**Le mercredi de 14h à 17h et le samedi de 8h à 12h**